

CONDITIONS GENERALES DE VENTE Issues de la recommandation n°06-01 du 3 mars 2006 de la CCPC (JONC du 18 avril 2006 P. 2684)

1 - Conclusion du contrat

Toute prise de rendez vous implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat.

2 - Prix

Les prestations sont facturées au tarif en vigueur au jour de la prise de rendez vous. Le tarif général est annexé aux présentes conditions.

2.1 Acompte

Les prises de rendez vous en ligne sont soumises aux versements d'acomptes pour être validées soit 30% du tarif en vigueur au jour de la prise de rendez vous.

2.2 Condition de remboursement de l'acompte :

L'acompte pourra faire l'objet d'un remboursement dans les cas suivants : cas de force majeure (preuve émanant de l'acheteur), si l'acheteur notifie l'institut de son empêchement au moins 48h avant l'heure de son rendez vous, si l'institut est dans l'incapacité d'assurer ses obligations.

L'acompte ne pourra être réclamé dans les cas suivants : si l'acheteur notifie de son empêchement moins de 48h avant l'heure de son rendez vous, si l'acheteur ne respecte pas l'heure de son rendez vous, si l'acheteur ne respecte pas les consignes d'hygiène et de sécurité envoyées préalablement par mail lors de la prise du rendez vous, si l'acheteur ne se présente pas au rendez vous.

2.3 Prise de rendez vous sans acompte

La société SARL MYSIANA se réserve le droit de réclamer par tout moyen le paiement partiel ou total de la prestation si la cliente ne se présente pas à son rendez vous ou ne respecterait pas les consignes transmises au préalable par mail.

3 - Remboursement

Aucun remboursement ne pourra être demandé par l'acheteur une fois la prestation effectuée. Les bons cadeaux ne sont ni échangeables ni remboursables.

4 -Garantie

Le vendeur apportera le plus grand soin à l'exécution de la prestation et à la qualité des produits utilisés. En cas de défectuosité reconnue par le vendeur, l'obligation de ce dernier sera limitée au remplacement du service, sans autre indemnité. Sont exclues de la garantie : dans le cas où la pose d'extensions de cils aura été faite dans les 7 jours auparavant, dans le cas où l'acheteur n'aura pas suivi les recommandations de soins après la prestation.

5 - Paiement

Sauf conditions particulières, les factures sont payables immédiatement une fois la prestation effectuée. En cas de retard de paiement, le vendeur pourra décider de ne plus accepter de rendez vous de l'acheteur. Toute somme non payée à l'échéance entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demie l'intérêt légal. Ces pénalités seront exigibles sur simple demande du vendeur.

6 - Bons cadeaux

Les bons cadeaux ont une durée de validité de 6 mois. Aucun délai supplémentaire ne sera accordé en cas de retard d'exécution de la prestation émanant de l'acheteur.

7 - Attribution de juridiction

Les présentes conditions annulent et remplacent les conditions précédemment applicables. Tout litige relatif aux présentes sera de la compétence du tribunal de commerce de Grenoble.